

<i>Frais de courtage sur actions et obligations</i>					
		Agence	Fil Bourse	Invest Store initial	Invest Store Intégral (**)
Frais fixes à la ligne		5,00 €	5,00 €	Gratuit	Gratuit
Commission de service/mois					8,00 €
	Ordre < 1500 €				7,00 €
	1500 < ordre < 7500 €				13,00 €
Obligations Fance & Actions France	ordre > 7500 €	1,30 <span> </span> %	1,10 <span> </span> %	0,55 <span> </span> %	4,00 € + 0,12 <span> </span> %
Obligations & Actions Etrangères		1,30 <span> </span> %*	1,10 <span> </span> %	0,55 <span> </span> %	0,55 <span> </span> %
Minimum perception	Bourse France	16,00 €	16,00 €	8,00 €	16,00 €
	Bourse Etrangère			16,00 €	
Supplément si ordre par téléphone					8,00 €

Courtage de la société de Bourse inclus à la tarification indiquées ci-dessus, il faut ajouter les frais de marché de la plateforme de négociation

(Tarification HT) :

Plateforme EURONEXT <span> </span> :	0,50 € + 0,0030 <span> </span> % du montant brut	} (tarifs appliqués au 01/07/10)
Plateforme CHI-X <span> </span> :	0,07 € + 0,0030 <span> </span> % du montant brut	
Plateforme TURQUOISE <span> </span> :	0,07 € + 0,0028 <span> </span> % du montant brut	

*\* Pour les actions : Opérations à effectuer par « Invest Store » ou Plateforme « Fil Bourse »*

*\*\* Pour les titulaires d'Invest Store Intégral, aucune opération ne peut être effectuée par les agences.*

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Nous consulter

### LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Billets et chèques de voyage

* Achat ou vente de billets de banque étrangers	5,00 €
* Achat de chèques de voyage	5,00 € + 1 <span> </span> %
* Vente de chèques de voyage en devise	3,00 €
* Vente de chèques de voyage en euro	Gratuit

Les chèques

* Chèques tirés en euros sur nos clients et chèques de Banque en euros ou en devise	0,11 <span> </span> %
- Minimum	15,50 €
- Maximum	100,00 €
* Chèques sauf bonne fin en euros ou devise 0,12 <span> </span> %	
- Minimum	15,50 €
- Maximum	100,00 €

\* Crédit après encaissement (+ frais de port)

en euros ou devise (+ com de change)	0,12 <span> </span> %
- Minimum	15,50 €
- Maximum	100,00 €

Les virements

Virements éligibles au règlement européen

## RÉSOUTRE UN LITIGE

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, vous voulez formuler une réclamation, le Crédit Agricole Loire Haute-Loire apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

1- Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2- Vous pouvez également contacter notre service qualité « Relation Client »

	Crédit Agricole Loire Haute-Loire
	QR
	94 rue Bergson
	42 000 St Etienne

3- En dernier recours, vous pouvez également solliciter le Médiateur du Crédit Agricole Loire Haute-Loire :

	Monsieur le Médiateur du Crédit Agricole Loire Haute-Loire
	B.P. 10144
	42004 SAINT-ETIENNE Cedex 1

## LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

**Agios**

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l’occasion d’un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d’intérêt du découvert et auxquels s’ajoutent les frais et commissions.

**Autorisation de découvert**

Accord donné par la banque permettant de bénéficier d'un découvert d'un montant maximum déterminé et remboursable selon des modalités convenues d’avance, notamment dans la convention de compte de dépôt ou dans un contrat.

**Autorisation de prélèvement**

Autorisation donnée par le client à sa banque de payer les prélèvements qui seront présentés par une société ou des créanciers désignés par l’autorisation.

**Avis à tiers détenteur (ATD)**

Procédure administrative (forme de saisie-attribution) permettant au Trésor Public ou à l'Administration fiscale d'obtenir le blocage puis le règlement, une fois le délai de contestation de deux mois expiré, de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts.

**Carte de crédit**

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats et/ou d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit préalablement et contractuellement défini.

**Carte à autorisation systématique**

Carte de paiement à débit immédiat permettant à son titulaire de régler des achats et également d'effectuer des retraits dans les automates bancaires (DAB/GAB) après vérification de la provision disponible sur son compte de dépôt, sauf exception, (péages par exemple). Les achats et/ou les retraits sont débités immédiatement.

**Carte à débit différé**

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats dont les montants sont débités, par la banque, généralement en fin de mois. Toutefois les retraits sont débités au jour le jour.

**Carte à débit immédiat**

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats et/ou d'effectuer des retraits dont les montants sont généralement débités au jour le jour.

**Chèque de banque**

Chèque émis par une banque à la demande du client, et dont le montant, immédiatement débité du compte de dépôt du client, est ainsi garanti. Les chèques de banque sont souvent exigés pour le règlement d’achats importants.

**Chèque sans provision**

Chèque émis sur un compte de dépôt dont le solde disponible ou le découvert autorisé est insuffisant pour régler le montant du chèque. L'émetteur se voit interdit d'émettre des chèques jusqu'à ce qu'il régularise sa situation. L'émission d'un chèque sans provision entraîne des frais bancaires. La provision doit être disponible dès l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation.

**Code BIC (Bank Identifier Code)**

Code permettant d’identifier une banque au niveau international. Il se trouve sur le relevé de compte. Il est nécessaire au traitement automatisé des virements européens et internationaux.

**Code IBAN (International Bank Account Number)**

Code permettant d’identifier un compte bancaire au niveau international. Il se trouve sur le relevé de compte. Il est nécessaire au traitement automatisé des virements européens et internationaux.

**Code RIB (Relevé d’identité bancaire)**

Code permettant en France d'identifier les coordonnées bancaires d'un client. Le RIB comporte le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, le code établissement, le code guichet, le numéro de compte et la clé de contrôle. Désormais, y figurent également le code IBAN et le BIC. Il peut être communiqué par le client à tous ses débiteurs ou créanciers pour permettre l'enregistrement automatique des opérations (virements, prélèvements, TIP) sur son compte.

**Commission**

Somme perçue par une banque en rémunération d’un service fourni à son client.

**Compte de dépôt**

Compte bancaire ordinaire (ou compte courant) utilisé pour gérer quotidiennement son argent. C’est sur ce compte qu’un client dispose en général d’une carte bancaire et d’un chéquier. Le compte doit être créateur, sauf accord avec la banque.

**Convention de compte de dépôt**

Contrat écrit entre une banque et une personne physique n’agissant pas pour des besoins professionnels. Il précise les conditions dans lesquelles fonctionne ce compte ainsi que les droits de chacune des deux parties. Toute ouverture d’un compte de dépôt donne lieu obligatoirement à la signature d’une convention de compte de dépôt.

**Crédit renouvelable**

Opération par laquelle un établissement de crédit met ou promet de mettre à disposition d’un client une somme d’argent moyennant intérêts et frais sur la partie utilisée. Cette somme est réutilisable au fur et à mesure des remboursements en capital. Elle peut être remboursée à tout moment, en totalité ou en partie.

**Découvert du compte**

Position d’un compte de dépôt lorsque son solde est négatif. Cette situation peut avoir été contractualisée (autorisation de découvert) préalablement ou non avec le banquier.

**Dépassement**

Fait d’excéder le montant d’un seuil (plafond autorisé) par exemple découvert du compte ou seuil de retrait d’espèces autorisé par carte bancaire.

**Droits de garde**

Frais perçus par la banque pour la conservation d’un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations…).

**Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision**

Frais perçus forfaitairement par la banque pour un rejet de chèque lorsque le chèque a été rejeté pour défaut ou insuffisance de provision.

**Incidents de fonctionnement du compte**

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement de découvert autorisé).

**Intérêts débiteurs**

Somme due à la banque lorsqu’un compte présente un solde négatif pendant un ou plusieurs jours. Le calcul de cette somme tient compte des dates de valeur.

**Lettre d’information préalable pour chèque sans provision**

Lettre adressée par la banque, lorsque vous avez émis un chèque sans provision, préalablement au rejet du chèque. Elle vous informe des délais pour constituer la provision et régulariser votre situation ainsi que des conséquences, notamment financières, d’un éventuel rejet.

**Opposition carte par la banque**

Opération par laquelle la banque refuse toute transaction en cas d’utilisation abusive d’une carte par le titulaire de la carte (client-porteur).

**Opposition carte par le client- porteur (titulaire)**

Opération par laquelle le titulaire (client-porteur) de la carte signale à sa banque, par courrier, Internet ou téléphone confirmé par courrier, la perte, le vol ou l’utilisation frauduleuse de la carte, ou le redressement /la liquidation judiciaire du bénéficiaire du paiement par carte.

**Opposition chèque (s) / chéquier (s) par l’émetteur (titulaire)**

Opération par laquelle l’émetteur d’un chèque ou le titulaire d’un chéquier, signale à sa banque, par courrier, Internet ou téléphone confirmé par courrier, la perte ou le vol ou l’utilisation frauduleuse du chèque/chéquier ou, le redressement /la liquidation judiciaire du bénéficiaire, de ce (ces) chèque (s)/chéquier(s).

**Saisie-attribution**

Procédure juridique permettant à un créancier de se faire payer le montant de sa créance. Le créancier doit nécessairement disposer d’un titre exécutoire (jugement). Il existe une somme insaisissable sur le compte (solde bancaire insaisissable) dans la mesure où ce compte est créateur.

**Titre Interbancaire de paiement (TIP)**

Moyen de paiement envoyé par un créancier à l’appui d’une facture afin de la régler à une date précise. Le débit du TIP sur le compte du client peut intervenir dès réception du TIP du créancier.



LOIRE HAUTE-LOIRE

*Principales conditions tarifaires applicables aux*

# PARTICULIERS

**AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011**

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS\*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Votre conseiller reste à votre disposition pour tout complément d’information ou pour détailler avec vous vos opérations bancaires.

ABONNEMENT BANQUE À DISTANCE
<i><b>Abonnement permettant de gérer ses comptes sur l’Internet</b></i>
Internet Crédit Agricole en Ligne Gestion <span> </span> : 1,80€/ mois soit 21.60 € par an ( <b>Hors coût du fournisseur d’accès Internet</b> ) <p>Service inclus dans les comptes services Optimum, Epargne, Découvert, Equilibre, Mozaïc</p>
<i><b>Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS</b></i>
Téléphone Portable Service Mobile (abonnement) <span> </span> : 1,95 € / mois soit 23.40€ par an permettant de recevoir 2 alertes par semaine.
CARTES BANCAIRES
<i><b>Carte de Paiement Internationale à Débit Immédiat</b></i>
Mastercard à Débit Immédiat <span> </span> : 35.90 € par an
<i><b>Carte de Paiement Internationale à Débit Différé</b></i>
Mastercard à Débit Différé <span> </span> : 43.70 € par an
<i><b>Carte de Paiement à autorisation systématique</b></i>
MasterCard avec contrôle de solde <span> </span> : 31.90 € par an
LA VIE DE VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN
<i><b>Retrait en euros dans un DAB d’un établissement de la zone euro avec une carte de paiement Internationale<span> </span>:</b></i>
1 € par retrait (à partir du 5ème retrait par mois)

<i><b>Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro</b></i>	En agence <span> </span> : 3.85 € par virement <p>Sur Internet<span> </span>: 1.93 € par virement</p>
Frais de Prélèvement	
Frais de mise en place d’une autorisation ou d’un mandat de prélèvement (hors établissements publics et œuvres caritatives) <span> </span> : 9 € par prélèvement	
Frais par paiement d’un prélèvement <span> </span> :	Gratuit
Commission d’intervention	
Commission par opération perçue en cas de présentation d’une opération débitrice non autorisée, qu’elle soit payée ou non <span> </span> : 7.85 € par prélèvement	
(1ère commission mensuelle et information par SMS offertes)	Plafond mensuel <span> </span> : 183.75 €
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	
SECURICOMPTE <span> </span> : Service inclus dans tous les comptes services	26 € par an

\* : les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du comité consultatif du secteur financier (CCSF) à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur internet un extrait standard de tarifs.

 Réf. : 5.01.9242 - 01/2011 - Crédit Agricole Loire Haute-Loire - 94 rue Bergson - 42000 Saint-Etienne - 380 386 854 RCS Saint-Etienne

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
<i><b> Ouverture, transformation, clôture </b></i>	
* Ouverture d’un compte de dépôt	Gratuit
* Clôture de compte	Gratuit
* Édition d’un Relevé d'Identité Bancaire	Gratuit
* Changement d’agence et d’adresse	Gratuit
* Désolidarisation du compte-joint	33,00 €
Relevés de compte	

La facturation du “relevé de compte” est calculée à partir de l’option de regroupement

choisie par le client, et de la fréquence en fonction du canal de distribution.

<b>* Fréquence et canal</b>		
- Mensuel	- Poste	Gratuit
	- e-relevé	Gratuit
- Quinzaine	- Poste (tarif mensuel)	1,30€
	- e-relevé	Gratuit
- Décade	- Poste (tarif mensuel)	2,46 €
	- e-relevél (tarif mensuel)	1,17 €
- Journalier	- Poste (tarif par relevé)	0,74 €
	- e-relevé (tarif par relevé)	0,37 €

<b>* Option de regroupement</b>		
- Standard		Gratuit
- Par partenaire même pli		Gratuit
- Par partenaire plis séparés		Gratuit
- Par contrat même pli (tarif mensuel)		2,00 €
- Par contrat plis séparés (tarif mensuel)		5,00 €
* Relevé complémentaire (par relevé)		5,00 €
* Changement de jour habituel de relevé (JHR)		Gratuit
* Édition d’un relevé d’opération par l’agence		Gratuit
* Relevé annuel de consommation de produits et services		Gratuit
* Relevé complet de situation financière (tarif par envoi)		
- Par trimestre		5,30 €
- Par semestre		8,55 €
- Par an		13,00 €

Tenue de compte	
* Frais de tenue de compte (hors détention compte service)	
1,50 € / trim.	
* Tandem <span> </span> : Placement des excédents de trésorerie	12,20 €
Services en agence	
* Retrait d’espèces au guichet de votre agence dès lors que le service équivalent ne peut être obtenu au distributeur automatique de billets de l’agence concernée	Gratuit
* Retrait d’espèces à votre agence par carte minute	1,50 €
* Mise à disposition de fonds	18,00 €
* Versement d’espèces “conditionné”	Gratuit
* Frais sur versement d’espèces “non conditionné” (par opération)	5,15 €

* Frais de location de coffre fort (Tarif annuel)		
- Valeur du contenu inférieure à 30 500 €	68,60 €	
- Valeur du contenu inférieure à 152 500 €	153,00 €	
- Valeur du contenu inférieure à 457 500 €	260,00 €	
- Location temporaire 1 mois	28,00 €	

* Frais de recherche de documents simples (Hors frais de photocopie)	12,05 €
* Frais de recherche complexe selon devis	
* Liste des opérations automatiques et récurrentes effectuées sur le compte	30,00 €
* Photocopie à l’unité	1,50 €

BANQUE À DISTANCE	
Internet	
Tarifs mensuels hors frais de communication	
Gratuit pour les détenteurs d’un Compte-service Mozaïc, Optimum, Epargne, Découvert et de l’offre InvestStore Intégral	
* Cotation CAEL “Vision”	Gratuit
* Cotation CAEL “Gestion”	1,80 €
Par téléphone	
Tarifs hors frais de communication	
* Service mobile “abonnement” (par mois)	1,95 €
* Service mobile “alerte” (par alerte)	0,30 €
* Filvert contact	
- service d’alerte par téléphone (par alerte)	0,30 €
* Filvert	
- service vocal de consultation des comptes par téléphone	0,337 € /mn

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Cartes	
* Cotisations cartes annuelles	
1/2 tarif sur la 2e carte de paiement la moins chère sur le même compte (hors carte LSA, carte Prélude, carte Open carte Suppletis et l’autre carte).	
- Libre Service Agence	Gratuit
- LSB et LSB ASSE	14,90 €
- L’Autre carte	14,90 €
- MasterCard ASSE et MasterCard Twin ASSE	39,90 €
- MasterCard débit immédiat avec contrôle du solde	31,90 €
- MasterCard et/ou sociétaire débit immédiat	35,90 €
- MasterCard Twin et/ou sociétaire débit immédiat	35,90 €
- Visa débit immédiat	35,90 €
- MasterCard et/ou sociétaire débit différé	43,70 €
- MasterCard Twin et/ou sociétaire débit différé	43,70 €
- Visa débit différé	43,70 €
- GOLD Twin et/ou sociétaire débit immédiat & débit différé	114,00 €
- GOLD et/ou sociétaire débit immédiat et débit différé	114,00 €
- Visa 1er	114,00 €
- PLATINUM	250,00 €
- Suppletis (ou OPEN en cours)	14,90 €
- Service MONEO sur CB ou carte Monéo	7,00 €
- Option Garantie Achat En Ligne	15,00 €

* <b>Cotisations cartes «<span> </span>Marché des jeunes<span> </span>»</b>	
- <b>Cotation carte Mozaïc 1 euro la première année.</b>	
- Mozaïc M6 de paiement	22,00 €
- Carte Club ASSE	14,90 €
- Ma première carte	11,00 €
- Mozaïc M6 débit immédiat à autorisation systématique	21,00 €
- Mozaïc à débit immédiat (commercialisation arrêtée)	21,90 €
- Service MONEO sur CB Jeunes ou carte Moneo	3,50 €

* Frais d’envoi de carte au domicile du client (recommandé)	7,83 €
* 1er semestre 2010 <span> </span> : frais d’envoi au domicile des cartes renouvelées à l’échéance ou remplacées pour défautuosité (envoi simple)	Gratuit
* Frais d’envoi de carte à l’étranger	20,30 €
* Frais de réédition du code confidentiel	7,73 €
* Fabrication de carte en urgence	15,00 €
* Modification ponctuelle du plafond d’opérations carte	5,00 €
* Frais d’opposition carte par le porteur	Gratuit
* Frais d’opposition carte par la banque pour usage abusif	Gratuit
* Frais de recherche sur un paiement ou un retrait	13,00 €
* Capture de carte pour usage abusif notifié	20,00 €
* Frais par retrait d’espèces à un distributeur de billets du Crédit Agricole	Gratuit
* Frais par retrait d’espèces en euros par carte au guichet d’une autre banque enFrance et dans l’U.E	6,35 €
* Frais par retrait d’espèces à un DAB d’une autre Banque située dans l’union Européenne	1,00 €
A partir du 5ème retrait par mois <span> </span> ; illimité pour les cartes Gold, Visa 1er et Platinum sans franchise pour l’autre carte	
* Paiement par carte en euros dans l’Union Européenne	Gratuit
* Frais sur paiement par carte et retrait d’espèces en devise ou hors de l’U.E	
- Retrait d’espèces au distributeur automatique de billets	3,15 € + 2,00 <span> </span> %
- Retrait d’espèces au guichet	6,50 € + 2,00 <span> </span> %
- Paiement par carte	0,35 € + 2,00 <span> </span> %

Virements	
* Frais sur virement occasionnel et par virement permanent interne	Gratuit
* Frais sur virement occasionnel dans une autre banque	3,85 €
* Frais sur virement permanent dans une autre banque	1,10 €
* Frais sur virement par Internet	50% du tarif
Gratuit pour les détenteurs d’un Compte-Service Mozaïc et Optimum	
* Frais de mise en place d’un virement permanent	6,30 €
* Modification des caractéristiques d’un virement permanent	Gratuit

Prélèvement/TIP	
* Frais de mise en place d’une autorisation ou d’un mandat de prélèvement	9,00 €
(Hors établissements publics et œuvres caritatives)	
* Frais par paiement d’un prélèvement	Gratuit
* Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit
* Frais d’opposition et/ou de révocation de mandat de prélèvement	Gratuit

Chèques	
* Paiement d’un chèque	Gratuit
* Remise de chèques	Gratuit
* Frais d’émission d’un chèque de Banque	12,00 €
* Taxe sur formule de chèque non barré	Tarif réglementaire
* Chèque payé en infraction sur interdiction bancaire	21,00 €
* Renouvellement automatique de chéquier et envoi simple	Gratuit
* Frais d’envoi de chéquier en recommandé	5,00 €
* Frais d’opposition chèque par l’émetteur et renouvellement	13,00 €
* Frais d’opposition chéquier par l’émetteur et renouvellement	13,00 €

Protection des moyens de paiement	
* SECURICOMPTE <span> </span> : Assurance des moyens de paiement	26,00 €
* SOS compte-Service (par an)	25,90 €

Service d’assistance pour le remplacement ou le renouvellement des papiers officiels et en cas de perte ou de vol des moyens de paiement.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	
Les compte-services du Crédit Agricole	

*Les titulaires de Compte-service (offres groupées de prestations) bénéficient de conditions préférentielles sur certains services. N’hésitez pas à venir faire le point avec votre conseiller. 1/2 tarif sur le 2ème Compte-service de plus bas niveau d’un même client commercial (hors CSCA Initial et CS Mozaïc).*

Les composantes des offres groupées “Compte-Service Crédit Agricole” peuvent être souscrites séparément.

\*Cotation Compte-Service Crédit Agricole (tarifs mensuels, paiement annuel possible sur demande du client).

- <b>Optimum</b>	8,05 €
- <b>Epargne</b>	5,65 €
- <b>Découvert</b>	5,20 €
- <b>Equilibre</b>	4,20 €
- <b>Mozaïc</b>	2,65 €

GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque) <span> </span> :	
- Compte Service Initial (gamme de moyens de paiement alternatif) Donnant accès à <span> </span> :	3,00 €/ mois
* Emission d’un chèque de banque	6,00€
* Cotation de la carte « <span> </span> L’Autre Carte <span> </span> »	Gratuit
* Frais de virements externes, interbancaires, différé, permanent	Gratuit
* Mise en place de nouveaux avis de prélèvement	Gratuit
* Frais d’oppositions chèques	Gratuit
* Cotation du Service Monéo	5,00 €
* 1 Retrait Minute par mois	Gratuit
* Service Mobile Alerte	Gratuit

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
Commission d’intervention	
* Commission d’intervention	7,85 €
Commission par opération perçue en cas de présentation d’une opération débitrice non autorisée, qu’elle soit payée ou non 1ère commission mensuelle et information par SMS offertes	
* Plafond mensuel	183,75 €

Opérations particulières	
* Frais de gestion de compte inactif	45,50 €
Compte sans mouvement depuis 13 mois.	
* Frais de recherche d’adresse NPAI	11,50 €
* Frais d’intervention en recouvrement amiable	40,00 €

Incidents de paiement	
* Forfait de frais par chèque impayé pour défaut de provision	
- Par chèque impayé d’un montant inférieur à 50 €	30,00 €
- Par chèque impayé de 50 € et plus	50,00 €
Ces forfaits comprennent l’ensemble des frais de rejet <span> </span> : commission d’intervention, frais de lettre d’information préalable, frais de rejet, frais de blocage de provision, frais certificat de non paiement et les frais de mainlevée	

* Chèque payé en infraction sur un compte en interdiction bancaire	21,00 €
* Chèque impayé pour autre motif que provision	Gratuit
* Frais de dossier d’interdiction bancaire externe	26,52 €
* Chèque remis au prêtet	Gratuit
* Chèque reçu impayé	Gratuit
* Chèque muté	14,50 €
* Frais de lettre d’information préalable pour chèque sans provision	12,00 €
* Frais de lettre pour compte irrégulier	
- 1er avis à 10 jours lettre simple	1,50 €

Ces frais sont remboursés si le client effectue une démarche volontaire et régularise son compte dans les 5 jours qui suivent l’envoi.

- rappel à 20 jours lettre simple	6,00 €
- rappel à 40 jours lettre recommandée	15,00 €
* Frais de lettre de dénonciation du découvert du Compte-service CA	18,15 €
* Frais de rejet d’un ordre de virement sans provision	10,56 €
* Frais par prélèvement impayé pour défaut de provision	12,80 €
Les frais perçus à l’occasion du rejet d’un prélèvement ou d’un virement restent plafonnés au montant de l’ordre de paiement rejeté dans la limite de 20,00 €	
* Frais par avis à tiers détenteur	70,00 €
* Frais par saisie attribution	70,00 €
* Frais par saisie conservatoire	70,00 €
* Frais par opposition administrative	10% du montant dû
* Frais de mainlevée par ATD, SA, saisie conservatoire	35,00 €

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	
Ouverture crédit en compte	
Nous consulter	
Crédit à la consommation	
* Prêts personnels	1,00 <span> </span> % du nominal
- Minimum	50,00 €
- Maximum	100,00 €
* Tout-En-Main Auto	1,00% du nominal
- Minimum	50,00 €
- Maximum	100,00 €
* Compte Open ou Compte Suppletis Crédit permanent renouvelable	Gratuit
- Cotation annuelle de la carte	14,90 €
* Droit à découvert sans assurance (par an)	Gratuit
* Ouverture de crédit permanent (par an)	100,47 €
* Mise en place d’une autorisation de découvert passager	8,00 €

Crédit Immobiliers	
* Prêts Epargne logement	Gratuit
* Prêts à taux zéro	Gratuit
* Autres prêts	1% du nominal
- Minimum	150,00 €
- Maximum	770,00 €
* Délégation d’assurance externe	150,00 €

Vie des prêts	
* Information annuelle aux cautions	15,50 €
Forfait par emprunteur quel que soit le nombre de prêts et de cautions	
* Attestation diverse pour prêt	20,00 €
* Réédition du tableau d’amortissement	12,50 €

* Modification du compte payeur	20,00 €
* Modification de la date d’échéance	33,00 €
* Décompte de prêt bureau et siège	20,00 €
* Frais de Moratoire	35,00 €
* Frais sur échéance impayée	18,00 €
* Frais de report d’échéance	9,00 €
* Lettre échéance prêt en retard	15,00 €
* Frais de mainlevée simplifiée	75,00 €
* Mainlevée et/ou changement ou transfert de garantie	155,00 €
* Frais d’avenant sur contrat et/ou frais de désolidarisation	136,00 €
Le Taux effectif global (TEG) représente le coût total d’un prêt exprimé en pourcentage. Il est calculé conformément à l’article R 313-1 du code de la Consommation selon la méthode de calcul applicable à la nature du crédit sollicité et prend en compte l’ensemble des coûts obligatoires.	

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
Epargne bancaire	
* Frais de règlement d’un dossier succession	
- Tarification en pourcentage de la masse active	0,79 <span> </span> %
- Minimum	60,00 €
- Maximum	440,00 €
* Frais de transfert de compte d’épargne vers d’autres banques	75,00 €

Placements financiers	
Les droits de garde	
* Minimum annuel de droits de garde par compte	35,00 €
* Maximum annuel de droits de garde par compte	403,00 €
* Frais fixes à la ligne quelle que soit la valeur	4,28 €
* Frais variables en pourcentage de la valeur boursière au 31 décembre	
Valeurs Crédit Agricole <span> </span> :	
- Bons de caisse, DAT, parts sociales, titres participatifs Crédit Agricole SA	Gratuit
- Sicav, FCP Crédit Agricole SA	0,06 <span> </span> %
- Obligations et Actions Crédit Agricole SA	0,10 <span> </span> %
Certaines valeurs du Crédit Agricole bénéficient d’une exonération totale de la commission	
Valeurs autres établissements <span> </span> :	
- Obligations	0,15 <span> </span> %
- Actions et Bons de souscription	0,20 <span> </span> %
- OPCVM et OR	0,25 <span> </span> %

Frais divers	
* Frais de clôture (excepté sur les 3 premiers mois)	34,00 €
* Frais de transfert d’un compte titre hors Crédit Agricole <span> </span> :	
- par dossier	88,00 €
- par ligne	7,00 €
* Duplicata IFU	15,00 €
* Relevé ISF	30,00 €
* Commission de règlement différé	Nous consulter